

RENCONTRES DES SOLIDARITÉS DES OUTRE-MER

>> www.rencontres-outremer2023.unccas.org

#RencontresUnccas



Cahier publicitaire à Dimanche Ouest-France du 3 décembre 2023. Ne peut être vendu séparément. Unccas - RCS 783 852 791



**L'ÉGALITÉ SOCIALE,
C'EST MAINTENANT :
LES CONSTATS** // // // // //



**POUR DES DISPOSITIFS
EXCEPTIONNELS :
NOS PROPOSITIONS** // // // //



L'ACTION SOCIALE À LA MNT



**Mieux protégés,
nos agents
agissent mieux
pour le bien-être
des citoyens."**

Marielle, maire de la ville
de Vendevre-sur-Barse
et ses agents

LA MNT AUX CÔTÉS DE TOUS CEUX QUI EN ONT BESOIN

La MNT mène une politique sociale très active envers ses adhérents les plus démunis. Notre fonds d'interventions sociales de 6,2 millions d'euros en 2023, nous permet de financer des aides exceptionnelles pour faire face à des situations matérielles difficiles.

La MNT était partenaire des premières Rencontres des Solidarités des Outre-Mer, organisées par l'UNCCAS, qui ont eu lieu à Saint-Denis de La Réunion du 15 au 17 novembre 2023.



DÉCOUVREZ TOUTES NOS ACTIONS
SOCIALES SUR [MNT.FR](https://mnt.fr)

1^{re} mutuelle des agents
des services publics locaux

ÊTRE UTILE EST UN BEAU MÉTIER



RENCONTRES DES SOLIDARITÉS DES OUTRE-MER

Du 15 au 17 novembre 2023, la ville de Saint-Denis de La Réunion a accueilli les rencontres des solidarités des outre-mer. L'occasion pour chaque territoire ultramarin de faire connaître la singularité de son contexte social et de mettre en exergue les mesures adaptées.



PRÈS DE 400 PARTICIPANTS, ÉLUS ET PROFESSIONNELS DE CCAS VENUS DE SIX TERRITOIRES ULTRAMARINS ET DE L'HEXAGONE, ÉTAIENT PRÉSENTS AUX RENCONTRES DES SOLIDARITÉS DES OUTRE-MER DU 15 AU 17 NOVEMBRE 2023.

RENCONTRES DES SOLIDARITÉS DES OUTRE-MER

4

LA MOT DU PRÉSIDENT,
LUC CARVOUNAS
« FAIRE PLUS POUR CEUX
QUI EN ONT LE PLUS BESOIN »

5

ECHANGE AVEC ERICKA BAREIGTS
« NOUS AVONS CONSTRUIT
ENSEMBLE UNE STRATÉGIE
ULTRAMARINE »

6

« LA PROMESSE RÉPUBLICAINE
NE SE LIMITE PAS À L'HEXAGONE »

7

L'ÉGALITÉ SOCIALE,
C'EST MAINTENANT

8

ACCOMPAGNER LES FAMILLES
MONOPARENTALES ET LES JEUNES

9

PRÉVENIR LA PERTE D'AUTONOMIE

10

COMBATTRE LES INÉGALITÉS
PROFONDES DE SANTÉ

11

FACE AU DÉFI DE L'ACCUEIL

NOS PROPOSITIONS

13

NOS 5 PROPOSITIONS POUR
L'ÉGALITÉ SOCIALE EN OUTRE-MER

14

PAROLES DES
PRÉSIDENTS D'UDCCAS
ET D'ÉLUS ULTRAMARINS

16

UN RENDEZ-VOUS MAJEUR
POUR LES ÉLUS DE L'HEXAGONE



Imprimé sur du papier produit en Allemagne à partir de 65% de fibres recyclées.
Eutrophisation : à partir de 0,009kg/tonne.
Impression Ouest-France Rennes (35). Ne pas jeter sur la voie publique.

FAIRE PLUS POUR CEUX QUI EN ONT LE PLUS BESOIN

Notre pays fait-il assez pour ses territoires ultramarins ? Assurément non si l'on se prête au jeu de la comparaison des indicateurs socio-économiques. C'est fort de ce constat que j'ai voulu, dès mon élection comme Président de l'Unccas, le 11 décembre 2020, poser les Outre-mer comme priorité de l'Unccas.

Parce qu'il faut faire plus pour ceux qui en ont le plus besoin, l'Unccas se doit d'être le relai des près de trois millions de Français qui résident dans les Outre-mer et qui sont autant de talents pour notre nation. S'engager pour eux et avec eux, c'est s'engager pour l'égalité entre tous les territoires de la République.

Issu des riches débats lors des Rencontres des Solidarités des Outre-mer que l'Unccas a organisées du 15 au 17 novembre 2023 à Saint-Denis-de-la-Réunion, cet ouvrage a l'ambition d'être force de proposition en direction des pouvoirs publics.

“ Car si l'Union européenne est un soutien majeur pour les DROM, la France doit l'être plus encore ”

Car si l'Union européenne est un soutien majeur pour les DROM, la France doit l'être plus encore et il nous faut bien reconnaître que les Outre-mer souffrent de décennies de sous-investissements au regard des besoins. Oui l'investissement national doit y connaître un rattrapage massif. Le logement et la santé sont des domaines dans lesquels le retard doit être au plus vite comblé. La pauvreté et les besoins liés au vieillissement doivent être bien plus massivement traités.

Enfin, dans ce document, nous avons cherché à exposer des propositions communes, mais aussi le plus possible à distinguer les attentes des différents territoires, ne serait-ce qu'en raison des organisations administratives et politiques différenciées.

Le Manifeste que nous avons publié pour le Congrès des Maires 2023 - qui détaille les constats et propositions exposées dans ce document - est la première pierre de l'ambition de l'Unccas pour les territoires ultramarins. Il est notre plaidoyer pour un plan d'urgence en Outre-mer.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture.



**Luc Carvounas,
Président de l'Unccas,
Maire d'Alfortville**

« Nous avons construit ensemble une stratégie ultramarine »

Echange avec Ericka Bareigts, ancienne ministre des outre-mer,
Maire de la Ville de Saint-Denis,
vice-présidente du Conseil Régional de La Réunion,
Première vice-présidente de l'Unccas.



ERICKA BAREIGTS

ANCIENNE MINISTRE DES
OUTRE-MER,
MAIRE DE LA VILLE DE
SAINT-DENIS,
VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL
RÉGIONAL DE LA RÉUNION,
PREMIÈRE VICE-PRÉSIDENTE
DE L'UNCCAS

Quels étaient les enjeux des Rencontres des Solidarités des outre-mer ?

Ericka Bareigts : Le premier enjeu consistait à réunir les territoires français des trois espaces océaniques sur une thématique sociale afin de partager des diagnostics, objectifs et chiffrés, sur nos problématiques communes : la pauvreté, le logement, la parentalité, la santé... Un autre enjeu majeur résidait dans la construction collective d'une stratégie ultramarine car il y a urgence à agir et aussi à anticiper. Si Mayotte et la Guyane sont aujourd'hui en première ligne sur la question de l'immigration, nous pourrions être rapidement concernés du fait du réchauffement climatique ou de la situation géopolitique. Le même constat vaut pour la transition démographique. Ces rencontres ont aussi mobilisé de nombreux collègues métropolitains et nos échanges, liés à la manière d'envisager le vivre ensemble, ont été passionnants. Faciliter le partage de connaissances et faire ensemble ont été les maîtres-mots de ces Journées. L'expression de notre fraternité et de notre richesse multiculturelle ont enfin beaucoup compté dans le contexte international que nous connaissons. Et c'est aussi de cette manière que nous rendrons nos collègues hexagonaux solidaires de nos combats.

Plusieurs principes ont constitué le fil rouge de ces Rencontres. Pouvez-vous nous les détailler ?

E B : En premier lieu, si nous sommes favorables à la différenciation, nous avons réaffirmé avec force qu'elle ne devait pas être un moyen détourné pour éviter le débat sur le rattrapage. La limite de la différenciation est le respect de l'égalité républicaine. Ces Rencontres nous ont donc aussi permis de justifier de manière très rigoureuse les mesures d'exception. Forts de nos outils et de nos revendications collectives, nous allons saisir le gouvernement, les commissions sociales de l'Assemblée nationale et du Sénat, ainsi que les instances européennes. Nous sommes plus que jamais déterminés à obtenir l'égalité des droits.

Pourquoi faut-il des mesures de rattrapage alors que la loi de départementalisation du 19 mars 1946 a posé le principe de l'égalité des droits sociaux ?

E B : Il faut relire les mémoires d'Aimé Césaire, le rapporteur de cette loi. L'égalité votée en 1946 n'était toujours pas effective en 1970 et il n'a d'ailleurs pas hésité à parler de mensonge d'Etat. L'explication officielle était que les décrets d'application n'étaient pas signés... Et malheureusement cette justification perdure. Elle explique, pour ne prendre qu'un seul exemple, que les résidences autonomie se soient implantées beaucoup plus tard à la Réunion qu'en hexagone. Nous devons sans cesse monter au créneau pour défendre nos droits et rappeler que derrière ces vides juridiques, il y a des personnes en souffrance.

L'une des préconisations fortes de ces Rencontres est la création de Régions ultrapériphériques françaises (RUF). Que pourraient-elles apporter ?

E B : L'Union européenne soutient le développement de régions ultrapériphériques¹ afin de pallier les contraintes liées à l'éloignement géographique. Les aides disponibles concernent surtout l'investissement mais en matière sociale, l'une des priorités est le paiement des charges liées aux ressources humaines qui sont considérables pour nos CCAS et nos villes. Le statut de RUF pourrait nous permettre d'obtenir des dispositifs d'accompagnement financier contractualisés bâtis sur le modèle des programmes opérationnels européens de développement social. Des contrats de développement humain et social pourraient par exemple être signés pour une durée de dix ans avec des objectifs, des cofinancements territoriaux, des évaluations quantitatives et qualitatives tous les deux ans, lesquelles seraient facilitées suite à la création de notre plateforme – qui centralise l'ensemble des données sociales, des innovations et des bonnes pratiques – et aux partenariats initiés localement.

¹ LA GUADELOUPE, LA GUYANE, LA RÉUNION, LA MARTINIQUE, MAYOTTE ET SAINT-MARTIN EN FRANCE, LES AÇORES ET MADÈRE AU PORTUGAL ET LES ÎLES CANARIES EN ESPAGNE.

« La promesse républicaine ne se limite pas à l'hexagone »

Près de 400 participants, élus et professionnels de CCAS venus de six territoires ultramarins et de l'hexagone, étaient présents aux Rencontres des Solidarités des outre-mer du 15 au 17 novembre à Saint-Denis de la Réunion. Au terme de trois journées de travail intenses, un Manifeste des outre-mer, riche de cinq grandes propositions, a été coconstruit et présenté lors du Congrès des Maires qui s'est déroulé du 20 au 23 novembre à Paris.

« L'outre-mer est touché cinq à dix fois plus par la pauvreté que l'hexagone, a exprimé Ericka Bareigts, Maire de Saint-Denis de la Réunion et première vice-présidente de l'Unccas dans son discours d'ouverture. Et à 10 000 kilomètres de l'hexagone, on fait comment ? Comment construire une stratégie ultramarine sur les urgences et sur l'action par anticipation ? ». C'est à cette question qu'ont répondu l'ensemble des congressistes en échangeant sur leurs innovations respectives et en élaborant un manifeste



LUC CARVOUNAS, MAIRE D'ALFORTVILLE ET PRÉSIDENT DE L'UNCCAS LE 15 NOVEMBRE 2023.

pour les outre-mer qui, comme l'a exprimé le Président de l'Unccas Luc Carvounas « sera notre boussole, la base des futurs plaidoyers que nous, élus locaux engagés pour la cohésion sociale et territoriale, porterons face à ceux qui, à Paris, ne semblent pas voir l'urgence à agir ». Car comme l'a justement exprimé Bruno Domen, Maire de Saint Leu et président de l'Udccas de La Réunion : « La crise économique nous frappe plus durement. La crise sociale est encore plus grave par-delà les mers. Ce qui génère un sentiment pernicieux, celui de l'abandon. Ne soyons pas timides dans nos réflexions, ne soyons pas frileux dans nos demandes. Nous nous battons pour l'essentiel. »

Réseau ultramarin et Observatoire social des Outre-mer

Luc Carvounas a également annoncé la création d'un réseau ultramarin au sein de l'Union nationale, qui réunira adhérents, unions départementales et territoriales « pour renforcer nos coopérations et mettre en commun nos expériences », ainsi que



ERICKA BAREIGTS, ANCIENNE MINISTRE DES OUTRE-MER, MAIRE DE LA VILLE DE SAINT-DENIS, VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL RÉGIONAL DE LA RÉUNION, PREMIÈRE VICE-PRÉSIDENTE DE L'UNCCAS LE 15 NOVEMBRE 2023.

le lancement officiel d'un Observatoire social des Outre-mer, baptisé « Corail », en collaboration avec le Compas.

Dans une vidéo enregistrée pour les Rencontres, Dominique Faure, ministre chargée des collectivités territoriales s'est dite « heureuse de débattre avec Luc Carvounas pendant le Congrès des Maires » avant de déclarer « Je lirai le fruit de vos travaux et je m'engage à m'en inspirer ». A suivre...



BRUNO DOMEN, MAIRE DE SAINT LEU DE LA RÉUNION ET PRÉSIDENT DE L'UDCCAS DE LA RÉUNION LE 15 NOVEMBRE 2023.

L'égalité sociale, c'est maintenant

Si la plupart des droits sociaux ont été étendus aux départements d'outre-mer, l'accès à ces dispositifs de compensation des inégalités reste incomplet. Isolement, maîtrise des outils de communication, complexité des procédures... Les raisons sont multiples.

Les habitants de Martinique, Guadeloupe, Guyane et La Réunion ont théoriquement les mêmes droits sociaux que leurs compatriotes de l'Hexagone. Mais l'ensemble des prestations familiales n'a été aligné progressivement qu'à partir des années 1970. Lors de la création du revenu minimum d'insertion (RMI), en 1988, le montant du RMI accordé aux habitants des DOM est resté plafonné plusieurs années à 20 %. La plupart des prestations sociales n'ont d'ailleurs été alignées sur l'Hexagone qu'à partir de 1991.

Parmi les différences de traitements qui subsistent, on peut noter le versement des aides personnalisées au logement (APL), qui n'est toujours pas applicable, et le montant des allocations de logement familiales et sociales (ALF et ALS), calculé en fonction du nombre d'enfants, mais plafonné à 6 en outre-mer.

A Mayotte, département depuis 2011, l'égalité des droits est encore lointaine.



TABLE RONDE 1 : HIER, AUJOURD'HUI, DEMAIN : QUELS ENJEUX ET DÉFIS DE LA COHÉSION SOCIALE OUTRE-MER ? - 15 NOVEMBRE 2023.

L'ouverture en 2012 des droits au RSA n'a pas entraîné l'afflux attendu. Seul un tiers des habitants éligibles en ont fait la demande dans les deux années qui ont suivi. Ce non-recours aux droits s'observe également pour l'affiliation à la sécurité sociale et les pensions de retraite. Remplir un dossier reste compliqué pour une population qui ne maîtrise pas toujours bien le français ou simplement le jargon administratif. Et à ce jour, seul un quart des prestations familiales sont alignées sur le droit commun.

Outre l'isolement des centres de décisions, les habitants d'outre-mer doivent composer avec des difficultés de transport au sein même de leurs territoires.

“ Je suis contente que Mayotte soit devenu un département en 2011 car ce combat a été porté par nos aînés. Est-ce une coquille vide ? Sans doute mais à nous de nous battre pour obtenir l'égalité avec les autres départements. ”

SALAMA ABDOUL-KARIME
ADJOINTE AU MAIRE D'ACOUA,
MAYOTTE



DE NOMBREUX ÉLUS, AINSI QUE LE PRÉFET DE LA RÉUNION, ÉTAIENT PRÉSENTS AUX CÔTÉS DE LUC CARVOUNAS, PRÉSIDENT DE L'UNCCAS LE 15 NOVEMBRE 2023.

Sous le soleil des tropiques, vivre coûte cher. Contrairement aux idées reçues, les revenus plus faibles observés en outre-mer ne sont pas compensés par les prix à la consommation. 9% de plus que dans l'hexagone à La Réunion et jusqu'à 16% en Guadeloupe. Ces écarts dans les prix observés en 2022 sont encore plus marqués pour les produits alimentaires : près de 42% plus chers en Guadeloupe.

Si le développement des productions locales permet d'offrir des produits plus accessibles, elles sont entravées aux Antilles par la pollution des sols au chlordécone. Et aussi étonnant que cela puisse paraître sur un territoire français, l'accès à l'eau potable n'est pas garanti en permanence, comme on l'a vu ces derniers mois à Mayotte, mais aussi en Guadeloupe, où l'état désastreux des réseaux enterrés entraîne la perte de plus de 60% de l'eau potable.

“ Nous devons agir pour que les prix baissent, notamment aux Antilles où l'énergie est une denrée de première nécessité. Les parlementaires que nous avons sollicités examinent actuellement la question. ”

FRED-MICHEL TIRAULT
MAIRE DE SAINT-ESPRIT, MARTINIQUE



TABLE RONDE 2 - COMMENT INCARNER EFFICACEMENT LA PROXIMITÉ ET L'ACCESSIBILITÉ DU SERVICE PUBLIC EN OUTRE-MER ? - 15 NOVEMBRE 2023.

Accompagner les familles monoparentales et les jeunes

Devoir s'occuper seule d'une famille n'est pas toujours conciliable avec un emploi. Ce qui explique un taux de chômage plus élevé dans les familles monoparentales et une précarité plus importante. D'autre part, les grossesses précoces, qui restent fréquentes à La Réunion et surtout en Guyane, n'impliquent pas seulement des risques médicaux accrus. Pour les jeunes mères, c'est aussi synonyme de ruptures dans la scolarité.

En Guyane, de 2018 à 2021, on dénombre 1715 naissances déclarées par des jeunes femmes de moins de 18 ans. Rapporté au nombre total de naissances, c'est 10 fois plus que dans l'hexagone.



ATELIER 3 - L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES : COMMENT AGIR DURABLEMENT ? - 15 NOVEMBRE 2023.

“ Nous devons accompagner la jeunesse surtout après la crise sanitaire qui a été une période particulièrement difficile à vivre. J'évoquerai aussi le coût prohibitif des transports aériens qui freine leur accès à l'éducation et à la culture. Le principe de continuité territoriale est ici clairement posé. Il représente pour nous un enjeu majeur. ”

FRED-MICHEL TIRAULT
MAIRE DE SAINT-ESPRIT,
MARTINIQUE



En 2008, **37%** de familles « monoparentales » et **42%** dix ans plus tard en Guadeloupe

Aux sources des problèmes de revenus, se trouve par ailleurs un marché de l'emploi très difficile. La Réunion et la Guadeloupe affichent les taux de chômage les plus élevés de tous les départements : plus de 18% des actifs en 2022 (7,3% sur l'ensemble de la France). La situation est tout aussi préoccupante en Guyane (13,1%) et en Martinique (12,5%).

Les perspectives de trouver un emploi sans s'exiler sont plus limitées, avec des secteurs d'activité moins diversifiés que dans l'hexagone. Quant à l'emploi informel, il n'est pas sans conséquences, à terme, sur le niveau de vie de ces travailleurs qui, faute de cotisations, bénéficient de retraites moins élevées.



LUC CARVOUNAS, PRÉSIDENT DE L'UNCCAS ET PHILIPPE WAHL, DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GROUPE LA POSTE

“ La Poste est la première entreprise de l'outre-mer. 1 700 salariés travaillent sur le sol de La Réunion. Notre puissance de proximité est incomparable et vous êtes, vous aussi aux côtés de millions de personnes qui ont besoin de vous. Nous les connaissons car nous les rencontrons tous les jours. Nous avons donc souhaité développer un certain nombre de services. Nous livrons par exemple des repas à l'Etang Salé, ce que nous pourrions faire partout en outre-mer. Nous sommes à votre disposition pour développer des solutions solidaires. ”

PHILIPPE WAHL

DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GROUPE LA POSTE

LA FRACTURE NUMÉRIQUE

Pour pallier l'éloignement, l'infrastructure numérique a été renforcée. Mais le prix des abonnements internet demeure plus élevé que dans l'hexagone et à Mayotte par exemple, seuls 17% des logements disposent d'une connexion internet haut-débit (55% à la Réunion).

LOGEMENTS DISPOSANT D'UNE CONNEXION INTERNET HAUT-DÉBIT



“ Je fais partie de la génération des maires qui ont dû s'adapter au numérique pendant le Covid. Nos usagers ont également besoin d'accompagnement pour réaliser des démarches à distance. Nous avons installé une Maison France Services dans la commune. Deux conseillers numériques, en lien avec le CCAS, y réalisent de nombreux accompagnements sociaux. ”



JULES OTTO

MAIRE DE VIEUX-HABITANTS, GUADELOUPE

Prévenir la perte d'autonomie

L'augmentation de l'espérance de vie ne s'est pas accompagnée, en Outre-mer, d'une amélioration des conditions de vieillissement. On trouve en Guadeloupe, en Martinique et à La Réunion, les plus fortes proportions de seniors dépendants.



ELIANE GUIOUGOU, PRÉSIDENTE DE L'UDCCAS DE GUADELOUPE LORS DE L'ATELIER « LIEN SOCIAL ET LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT DES PERSONNES ÂGÉES ET/OU HANDICAPÉES » LE 15 NOVEMBRE 2023.

A la Réunion, la population vieillit moins vite qu'aux Antilles mais les seniors subissent plus tôt des pertes d'autonomie, qui justifient des accompagnements. La part des plus de 60 ans qui perçoivent l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) y est ainsi plus élevée (10,3% en 2018 contre 9% en Martinique et 7,5% dans l'hexagone).

Sur l'ensemble de l'outre-mer, le montant global de l'APA est aussi plus important en raison du coût supérieur des prises en charge à domicile et d'un niveau de revenu plus faible des habitants.



LE 15 NOVEMBRE 2023, LE TRAVAIL EN ATELIERS A PERMIS À CHACUN DE PRÉSENTER LES INNOVATIONS MISES EN OEUVRE SUR SON TERRITOIRE.

L'accompagnement de ces habitants dépendants est d'autant plus préoccupant que l'équipement de prise en charge est inadapté aux besoins. Pour 1 000 habitants de plus de 75 ans, l'hexagone compte 122 places en maison de retraite. Une proportion à diviser au mieux par deux en outre-Mer : 56 en Guyane, 51 en Martinique, 45 en Guadeloupe, 37 à la Réunion, et aucune à Mayotte.

Les solidarités entre générations sont fortes, et rendent parfois possible le maintien à domicile. La part des familles multigénérationnelles, ces foyers qui abritent des personnes âgées avec leurs enfants, voire leurs petits-enfants, sont plus nombreuses aux Antilles que dans l'hexagone. Mais leur nombre a aussi tendance à diminuer : le départ des jeunes adultes à plusieurs milliers de kilomètres contribue à affaiblir ces liens familiaux et épuise le vivier des "aidants".

En 2050, selon les projections de l'Insee, les plus de 65 ans représenteront 42% de la population en Martinique.



CYRILLE MELCHIOR, PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA RÉUNION, LUC CARVOUNAS, PRÉSIDENT DE L'UNCCAS ET BRUNO DOMEN, PRÉSIDENT DE L'UDCCAS DE LA RÉUNION LE 17 NOVEMBRE 2023.

“ Ces Rencontres vont aboutir à une feuille de route commune en matière d'action sociale sur le territoire. C'est aussi l'occasion de montrer toute la force d'innovation sociale des outre-mer. Nous sommes fiers d'accueillir cet événement majeur qui met en avant des acteurs qui ne sont pas suffisamment valorisés à l'échelle ultramarine. Les CCAS sont des piliers majeurs de la solidarité territoriale. Je leur adresse mes sincères remerciements pour leur implication et leur capacité à innover. Le Département de la Réunion s'engage aux côtés de l'Union départementale et de l'Union nationale pour relayer vos propositions et lancer ce chantier de transformation de la société ultramarine pour faire solidarité. ”

CYRILLE MELCHIOR

PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA RÉUNION

Combattre les inégalités profondes de santé

L'Enquête santé européenne 2019 (DREES-Irdes-Insee) confirme une santé globale plus fragile parmi les résidents des DROM, avec des maladies chroniques plus fréquentes. C'est le cas du diabète et des problèmes cardiovasculaires, qui pourraient être liés à des cas d'obésité plus fréquents chez les plus de 15 ans (20% aux Antilles, contre 14% dans l'hexagone).



ATELIER 4 - COMMENT GARANTIR L'ACCÈS À UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ POUR TOUS ? - 15 NOVEMBRE 2023.

Si la mortalité infantile a continué à baisser ces dernières années, elle reste plus élevée en outre-mer : de 6,3 pour mille en Guadeloupe à 8,5 pour mille à Mayotte en 2019, alors que la moyenne nationale se situe à 3,9 pour mille.

“ Pour une prise en charge efficace de la santé, une approche territorialisée est nécessaire et l'Etat doit aussi s'appuyer d'avantage sur les médecins. J'ai par exemple installé dans la commune un centre de vaccination qui a enregistré d'excellents taux de fréquentation. Cette vision n'est pas seulement politique, elle est professionnelle. ”

JULES OTTO

MAIRE DE VIEUX-HABITANTS,
GUADELOUPE



Se soigner coûte jusqu'à **17%** de plus en Outre-mer

Au regard de la population, il y a trois fois moins de places d'accueil pour adultes handicapés, en foyers ou en ESAT. Selon une étude médicale réalisée en 2016 en Guyane, le territoire compterait 3 000 enfants atteints de troubles du spectre autistique, avec une faible proportion réellement identifiée et des capacités largement insuffisantes en IME ou pour l'aménagement de scolarisation.

“ La Guyane est un désert médical. A titre d'exemple, les délais pour obtenir un rendez-vous pour une mammographie sont de plus de six mois. Et certains patients sont renvoyés en pleine nuit des services d'urgences, faute de moyens, alors qu'ils habitent à plus de 100 kilomètres de l'hôpital. ”

CÉLINE RÉGIS

MAIRE D'IRACOUBO,
GUYANE



DAVID BELDA, CONSEILLER DÉPARTEMENTAL, ADJOINT À LA MAIRE AUX AFFAIRES SOCIALES ET PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ DU CCAS DE SAINT-DENIS LE 15 NOVEMBRE 2023.



LES ÉLUS SE SONT RÉUNIS LE 16 NOVEMBRE POUR DÉFINIR ENSEMBLE LA STRATÉGIE D'UN PLAN POUR L'OUTRE-MER

Face au défi de l'accueil

L'île de Mayotte et la Guyane sont confrontés à une pression migratoire autrement plus forte que celle de l'hexagone.



ATELIER 6 : L'ACCOMPAGNEMENT DES MIGRANTS ET LES ENJEUX MIGRATOIRES - 15 NOVEMBRE 2023.

Et pourtant, les dispositifs officiels de prise en charge de ces migrants sont quasiment inexistantes. La législation sur l'accueil des réfugiés comporte également des régimes d'exception qui s'avèrent plus injustes que dissuasifs, comme l'absence de protection maladie pour les étrangers. Depuis son introduction en 2018 à Mayotte, l'exception au droit du sol n'a pas infléchi les flux migratoires et contribue à marginaliser une partie des enfants nés sur le territoire.

En Guyane, une soixantaine de places en hébergement d'urgence ont été ouvertes début septembre dans des bâtiments provisoires à Matoury, mais le Ministère de l'Intérieur ne prévoit toujours pas la construction d'un véritable Centre d'accueil pour demandeurs d'asile. En comparaison, le Finistère, soumis à une moindre pression migratoire, en compte cinq. Autre incohérence : le Schéma national d'accueil des demandeurs d'asile et d'intégration des réfugiés, en vigueur pour la période 2021-2023, ne prend pas en compte les régions d'Outre-mer. Plusieurs associations d'aide aux réfugiés s'en étaient émues auprès du Conseil d'Etat, qui avait reconnu qu'il y avait là un manquement.

Ces conditions d'accueil entraînent à la fois une connaissance approximative des besoins et génèrent des situations de détresse qui s'ajoutent à la situation déjà préoccupante des populations locales.



UN MOMENT DE CONVIVIALITÉ ET DE DÉCOUVERTE DES SPÉCIALITÉS CULINAIRES RÉUNIONNAISES.

En Guyane, le nombre d'enfants non-scolarisés est ainsi largement sous-estimé (2300 selon le rectorat, 5900 selon l'Insee). A Mayotte, un "Observatoire de mineurs isolés" estimait à 4 446 le nombre de mineurs "non-accompagnés", pour la plupart avec des parents immigrés illégalement des Comores puis expulsés. Environ 300 n'avaient aucune famille à Mayotte. Dans cet angle mort, on ignore tout autant le nombre d'enfants vivant dans des logements indignes.

“ La pression migratoire est très prégnante. Mayotte attire beaucoup de personnes venant des îles voisines et de l'Afrique. Des kwassa kwassas arrivent tous les jours...” ”

SALAMA ABDOUL-KARIME

ADJOINTE AU MAIRE D'ACOUA,
MAYOTTE



LE 16 NOVEMBRE 2023, VISITE À AU PITON PLAINE DES FOUGÈRES, À SAINTE-MARIE, SUR UN CHANTIER D'INSERTION AXÉ SUR LES PLANTES MÉDICINALES.

“ La pression migratoire est énorme, surtout pour la ville de Cayenne. Nous ne pouvons que déplorer un manque de coopération entre le Brésil et la France. Vers l'Ouest, le phénomène est aussi très prégnant à Saint-Laurent-du-Maroni. Ces situations engendrent beaucoup d'insalubrité et d'insécurité. Nous avons besoin que l'Etat mette en place des solutions. ”

CÉLINE RÉGIS

MAIRE D'IRACOUBO,
GUYANE



LA POPULATION DE MAYOTTE FACE AUX CRISES DE L'EAU

Des épisodes de sécheresse plus intenses et un investissement insuffisant dans les structures d'alimentation en eau potable compromettent la santé de la population, dont la croissance démographique accroît la pression sur les ressources.

C'est une crise humanitaire d'une ampleur inédite dans un département français. Depuis le mois de septembre 2023, l'eau ne coule plus des robinets deux jours sur trois et les services de l'Etat distribuent deux litres d'eau par personne et par jour aux 50 000 habitants les plus démunis, puis à l'ensemble de la population à partir de mi-novembre.

Ces coupures à répétition ont tendance à dégrader la qualité de l'eau circulant dans le réseau, où se développent des agents pathogènes. La pénurie pose des problèmes d'hygiène dans les établissements de santé et les écoles, qui pourraient conduire à leur fermeture temporaire.

Si la majorité des habitants bénéficie désormais d'un raccordement à l'eau courante, plus de 10% d'entre eux doivent se contenter des bornes fontaines.

Le niveau de précarité de la population (77% vivent sous le seuil de pauvreté) rend plus difficile la couverture des frais de production, et oblige le Département à prendre en charge une partie des factures d'eau des particuliers.

“ La crise de l'eau est toujours présente même si nous espérons que la saison des pluies permettra d'améliorer la situation. Depuis le 20 novembre 2023, la distribution d'eau potable est étendue à l'ensemble de la population. Avant cette date, seules les personnes en situation de vulnérabilité en bénéficiaient. Des travaux doivent être menés pour limiter les fuites sur les réseaux publics. Les forages mériteraient d'être considérablement développés, tout comme les capacités de l'usine de dessalement à Petite-Terre. ”

SALAMA ABDLOU-KARIME
ADJOINTE AU MAIRE D'ACOUA,
MAYOTTE



LA MNT : RENDRE ACCESSIBLE LA SANTÉ ET ÊTRE UTILE AUX AGENTS DE TOUS LES TERRITOIRES, Y COMPRIS DES OUTREMER.

Partenaire de longue date de l'Union nationale des centres communaux d'action sociale (Unccas), la Mutuelle nationale territoriale (MNT) est particulièrement fière et honorée d'accompagner l'Unccas sur l'ensemble de ses actions à destination de ses territoires ultra-marins et de leurs particularités.

Particularités, tout d'abord, en raison de la diversité démographique des territoires : les Antilles par exemple font face à un vieillissement de plus en plus important dû à une forte baisse de la natalité tandis que la Guyane ou la Réunion connaissent au contraire une augmentation forte de leur population en raison notamment d'un très important afflux d'immigrants.

Particularités, également en raison de l'insuffisance patente de réponses médicales appropriées : très faible présence de médecins réguliers, déficit chronique de spécialistes, répartition particulièrement disparate des structures de soins « hypertrophiant » ainsi les structures publiques existantes et rendant encore plus difficile l'accès aux soins des populations d'outre-mer.

Face à cette situation, le mouvement mutualiste, aux côtés des autres acteurs publics et privés de santé, cherche et apporte des solutions pour une meilleure accessibilité de la santé : la MNT, bien sûr, en proposant des couvertures santé spécifiques aux agents territoriaux ultra-marins et notamment aux agents des centres communaux d'action sociale.

Mais la MNT fait aussi partie du plus grand groupe mutualiste français, le Groupe VYV qui accompagne ces territoires depuis plusieurs années en créant des équipements vitaux tels que des centres de soins ou encore des EHPAD mais aussi en aidant à l'acquisition d'outils médicaux onéreux sans oublier sa participation financière à la recherche médicale.

La France est diverse. La France est plurielle : au plus près de sa population, la MNT, depuis presque soixante ans, accompagne toute la diversité de ce territoire, de tous ses territoires qui en font sa singularité et sa richesse. Mais elle n'est bien sûr pas seule : elle accompagne naturellement tous les acteurs de proximité, notamment les centres communaux d'action sociale, acteurs essentiels du mieux-être des populations, notamment d'Outre-mer.



DIDIER BÉE
PRÉSIDENT DE LA MNT

Nos 5 propositions pour l'égalité sociale en outre-mer

A situation exceptionnelle, dispositifs exceptionnels !

#1 CRÉER UNE AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES ULTRAMARINS

Face aux plans successifs, il est temps d'adopter une approche structurelle. L'Unccas appelle à la création d'une agence spécialisée interministérielle pour coordonner les programmes de développement économiques et sociaux, mais aussi pour évaluer la mise en œuvre effective des lois et des crédits. Cette agence aurait aussi comme missions d'harmoniser les ABS ultra-marines, de concevoir une plateforme numérique des bonnes pratiques, d'être en lien avec l'Observatoire du social des outre-mer et de porter les projets à financements européens.

#2 DES MESURES DE RATTRAPAGE LÉGITIMES ET L'APPLICATION DU PRINCIPE DE DIFFÉRENCIATION TERRITORIALE

Pour réduire les écarts, des mesures de rattrapage sont nécessaires, ancrées dans un principe de différenciation territoriale. Les contrats de convergence et de transformation établis après la loi Pour l'égalité réelle de 2017 doivent être effectivement mis en œuvre. C'est une nécessité pour un développement économique, une offre de logement accrue et le rattrapage des retards accumulés.

#3 POUR DES RÉGIONS ULTRAPÉRIPHÉRIQUES À LA FRANÇAISE : A BESOINS SOCIAUX EXCEPTIONNELS, DISPOSITIFS EXCEPTIONNELS

Pour répondre aux besoins sociaux exceptionnels des outre-mer, l'Unccas préconise la création de régions ultrapériphériques « à la française », inspirées de l'Union européenne (UE). Elles offriraient des dispositifs d'exception, notamment des cadres de subventionnement régionalisés et un soutien financier contractuel, alors que l'UE participe aujourd'hui plus que l'Etat aux investissements pour le développement social des outre-mer.

#4 CRÉER UN FONDS DE DOTATION DES SOLIDARITÉS OUTRE-MER

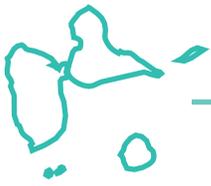
La lutte contre la grande pauvreté nécessite une démarche collective. Un fonds de dotation spécifique, impliquant les acteurs économiques, pourrait être une réponse politique pertinente. Les multinationales implantées dans les territoires ultramarins doivent notamment être incitées à contribuer. La mise en œuvre de ce fonds pourrait être coordonnée par l'agence de développement des territoires ultramarins que l'Unccas préconise par ailleurs.

#5 SOUTENIR LES ÉLUS LOCAUX EN MATIÈRE D'INGÉNIERIE DE PROJET

Les collectivités locales ont besoin de renforcer leurs compétences en ingénierie administrative et financière. Pour concrétiser des politiques sociales locales ambitieuses, il est donc impératif de soutenir les élus locaux. L'Unccas appelle à la mise en place d'une politique régionale de formation en ingénierie sociale pour les jeunes et les cadres locaux, notamment pour pouvoir mobiliser les complexes procédures des fonds européens.



PAROLES DES PRÉSIDENTS D'



GUADELOUPE

383 559 habitants / 1 628 km²

Plus de 75 ans : 8,8%

Moins de 15 ans : 17,6%

Familles monoparentales : 40,6%

Revenu annuel médian disponible par ménage : 15 773 €

Taux de pauvreté : 34,5%

Taux de chômage : 18,6%

Logements indignes : 11 000

Prix à la consommation* : +15,8%

“ Je félicite Luc Carvounas pour avoir fait des outre-mer une priorité de son mandat. Le gouvernement doit comprendre que nos territoires présentent des particularités à prendre en considération si nous voulons vivre dans une société plus juste et plus équitable. En 2030, la Martinique et la Guadeloupe seront confrontées à un vieillissement inédit de leur population. Nous devons réorganiser un certain nombre de politiques publiques pour permettre aux personnes âgées de vieillir dignement chez elles. La Guadeloupe enregistre par ailleurs le taux de chômage le plus élevé chez les jeunes. Ces derniers présentent également des addictions fortes à l'alcool et aux drogues sans parler du nombre de grossesses chez les mineures... Nous ne pleurons pas. Nous ne demandons pas au gouvernement de se pencher sur tous nos problèmes. Nous revendiquons haut et fort le principe d'égalité et réaffirmons avec détermination que la vie de tous nos concitoyens est importante. ”



ELIANE GUIOUGOU

VICE-PRÉSIDENTE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE CAP EXCELLENCE, CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE, VICE-PRÉSIDENTE DE L'UNCCAS, PRÉSIDENTE DE L'UDCCAS DE GUADELOUPE



MARTINIQUE

361 225 habitants / 1 128 km²

Plus de 75 ans : 10%

Moins de 15 ans : 15,9%

Familles monoparentales : 41,1%

Revenu annuel médian disponible par ménage : 19 200 €

Taux de pauvreté : 26,7%

Taux de chômage : 12,5%

Logements indignes : 7 000

Prix à la consommation* : +13,8%

“ Les CCAS sont le maillon fort de l'action locale de proximité. En cette période de crise sociale et économique qui a fragilisé nombre de nos concitoyens, ces Rencontres ont été l'occasion de partager des expériences et des innovations mises en place sur nos territoires. Les problématiques ultramarines sont communes : cherté de la vie, manque de logement social, chômage... Une stratégie de développement économique doit impérativement être lancée, ne serait-ce que pour mettre un terme aux départs massifs de nos jeunes. Il faut aussi reconnaître les métiers du social à leur juste valeur au moment où l'aide à domicile revêt une importance capitale. N'oublions pas que si la crise sanitaire a mis en lumière les défaillances de l'organisation socio-médicale, elle a aussi confirmé le rôle crucial des CCAS. Pendant ces trois jours, nous avons aussi déploré l'absence d'égalité républicaine. Face à des écarts aussi importants avec l'hexagone, à un retard de 20 ou 30 ans, peut-on encore parler de rattrapage ? C'est à l'urgence sociale qu'il faut désormais répondre. ”

Les problématiques ultramarines sont communes : cherté de la vie, manque de logement social, chômage... Une stratégie de développement économique doit impérativement être lancée, ne serait-ce que pour mettre un terme aux départs massifs de nos jeunes. Il faut aussi reconnaître les métiers du social à leur juste valeur au moment où l'aide à domicile revêt une importance capitale. N'oublions pas que si la crise sanitaire a mis en lumière les défaillances de l'organisation socio-médicale, elle a aussi confirmé le rôle crucial des CCAS.

Pendant ces trois jours, nous avons aussi déploré l'absence d'égalité républicaine. Face à des écarts aussi importants avec l'hexagone, à un retard de 20 ou 30 ans, peut-on encore parler de rattrapage ? C'est à l'urgence sociale qu'il faut désormais répondre. ”

VIRGINIE MIAN

MAIRE-ADJOINTE DU LAMENTIN, PRÉSIDENTE DE L'UDCCAS DE MARTINIQUE



“ Ces Rencontres ont été essentielles pour notre toute jeune Union territoriale. Celle-ci a en effet été créée le 9 juin 2023. Onze CCAS ont adhéré à l'UTCCAS et trois souhaitent nous rejoindre. Cette impulsion a été majeure pour développer nos projets sur l'ensemble du territoire. Nous avons pu longuement échanger avec nos collègues des départements d'outre-mer. Nos problématiques diffèrent mais nous avons été confortés dans notre volonté de travailler en transversalité. La pression migratoire, la pauvreté, le vieillissement, le logement constituent autant de sujets majeurs pour lesquels nous avons besoin de trouver des solutions. Dans le cadre des préconisations, nous allons revendiquer des moyens financiers qui soient enfin à la hauteur de nos besoins. Les ministres des Finances et de l'Outre-mer seront sollicités. La Guyane ne dispose par exemple que deux Ehpad... Nous avons le soutien de l'ensemble des élus locaux, et aujourd'hui celui de l'Unccas, pour développer une véritable politique sociale. ”

La pression migratoire, la pauvreté, le vieillissement, le logement constituent autant de sujets majeurs pour lesquels nous avons besoin de trouver des solutions. Dans le cadre des préconisations, nous allons revendiquer des moyens financiers qui soient enfin à la hauteur de nos besoins. Les ministres des Finances et de l'Outre-mer seront sollicités. La Guyane ne dispose par exemple que deux Ehpad... Nous avons le soutien de l'ensemble des élus locaux, et aujourd'hui celui de l'Unccas, pour développer une véritable politique sociale. ”

FRANCESCA FÉLIX

PREMIÈRE ADJOINTE DE MATOURY, PRÉSIDENTE DE L'UNION TERRITORIALE DES CCAS DE GUYANE



GUYANE

285 133 habitants / 85 534 km²

Plus de 75 ans : 2%

Moins de 15 ans : 32,6%

Familles monoparentales : 42,1%

Revenu annuel médian disponible par ménage : 10 990 €

Taux de pauvreté : 52,9%

Taux de chômage : 13,1%

Logements indignes : 5 300

Prix à la consommation* : +13,7%

*(ÉCART MOYEN PAR RAPPORT À L'HEXAGONE)

UDCCAS ET D'ÉLUS ULTRAMARINS



MAYOTTE

256 500 habitants / 374 km²

Plus de 75 ans : 0,01%

Moins de 15 ans : 44%

Familles monoparentales : 30,4%

Revenu annuel médian disponible par ménage : 3 140€

Taux de pauvreté : 77,3 %

Logements indignes : 25 200

Prix à la consommation* : +10,3%

“ La plus-value de cet événement doit se traduire en actions et par l'action. Sinon, ce sera encore du temps perdu. Par exemple, face à la crise de l'eau qui touche durement Mayotte, quelles sont nos propositions ? Ces rencontres permettent aussi le partage d'expériences pour entrevoir des solutions pérennes.

Nos propositions doivent par ailleurs être relayées au niveau national car les décideurs ne nous impliquent pas assez.

Mayotte est aujourd'hui confrontée à cinq crises majeures : sécuritaire, sanitaire, sociale, économique et de l'eau. Or des solutions existent. Pourquoi par exemple ne pouvons-nous pas bénéficier d'unités de dessalement qui garantissent la fourniture de ce bien essentiel ? Pourquoi nos minima sociaux sont-ils de 50% inférieurs à ce qui existe dans l'hexagone ? Et les exemples sont nombreux. Malheureusement, il n'y a pas, pour l'heure, une volonté politique forte pour aider Mayotte à poser les fondamentaux pour un développement durable. Mais nous sommes force de propositions et d'expertise sociale, nos solutions seront portées au plus niveau de l'Etat et nous demanderons des réponses. ”

SAÏD SALIM

ADJOINT AU MAIRE DE DZAOUDZI-LABBATOIR,
PRÉSIDENT DE L'UDCCAS DE MAYOTTE



LA RÉUNION

863 083 habitants / 2 504 km²

Plus de 75 ans : 5%

Moins de 15 ans : 22,3%

Familles monoparentales : 31,9%

Revenu annuel médian disponible par ménage : 16 520 €

Taux de pauvreté : 35,6%

Taux de chômage : 18,1%

Logements indignes : 15 000

Prix à la consommation* : +8,9%

“ Nous sommes les premiers acteurs de la solidarité dans les territoires les plus éloignés, séparés par les océans et par des continents. Et nous sommes aux côtés des plus fragiles, là où les crises économiques et sociales frappent le plus durement. Il était donc essentiel que nous puissions partager nos expériences et notre expertise, pour mieux porter la voix et les attentes de nos familles. Bien sûr, nous devons garantir l'accès à l'eau, à la nourriture et aux soins pour tous les Français de l'outre-mer. Mais attention ! L'action sociale, ce n'est pas seulement la survie. C'est aussi l'épanouissement et l'égalité des chances, auxquels chaque Français a droit. Peut-on accepter que les plus fragiles n'aient accès ni à la culture ni aux loisirs ? Peut-on rester résignés lorsque tant de nos familles restent privées de vacances ? A la Réunion, il y a des enfants qui ne sont jamais allés à la plage ! Le développement du tourisme social, c'est à la fois une mesure de solidarité et une opportunité économique pour nos territoires. Face à ces défis, trouvons ensemble de nouveaux outils pour réduire les fractures sociales et territoriales. Et parlons d'une même voix car les outre-mer ne seront jamais mieux défendus que par les Ultramarins. ”

BRUNO DOMEN

MAIRE DE SAINT LEU DE LA RÉUNION,
PRÉSIDENT DE L'UDCCAS DE LA RÉUNION



“ Ces Rencontres nous ont beaucoup apporté car nos modes de fonctionnement sont différents. La Nouvelle-Calédonie est par exemple un pays d'outre-mer et non un département d'outre-mer. Nous avons aussi été très intéressés par le travail en ateliers, notamment sur le logement qui est le premier facteur d'émancipation et de lien social. Nos partenaires ultramarins ont par ailleurs une grande expérience sur des sujets qui nous concernent aussi directement, comme l'accompagnement des personnes âgées par exemple. Je conclurai en évoquant notre ambition de créer une union territoriale des CCAS, ce qui nous permettra d'échanger plus fréquemment entre nous et d'avoir plus de poids auprès des institutions. Ce rassemblement sera aussi une nouvelle illustration du mieux vivre-ensemble. ”

MIREILLE LEU

ADJOINTE AU MAIRE DE DUMBEA,
NOUVELLE-CALÉDONIE



Un rendez-vous majeur pour les élus de l'hexagone



“ Il était important de prendre le pouls du terrain pour que nous puissions nous rendre compte des réalités de la vie quotidienne de nos compatriotes d'outre-mer pour ensuite, chacun dans notre fonction, porter leurs préoccupations. Il y aura un avant et un après ces Rencontres. Notre présence à ces journées est aussi un message d'espoir et d'espérance pour ces populations qui se sentent délaissées. Il manque en effet une vision d'avenir, un cap, un programme très pragmatique pour le développement de l'outre-mer qui ne doit pas être le parent pauvre des politiques gouvernementales. En tant que députée, je m'engage à chaque fois que l'occasion m'en sera donné à rappeler avec force que les territoires ultramarins ne doivent pas être délaissés ; bien au contraire, ils favorisent le rayonnement de la France et constituent des richesses qu'il faut accompagner et promouvoir. ”



VÉRONIQUE BESSE

DÉPUTÉE, VICE-PRÉSIDENTE DE L'UNCCAS

“ Ces rencontres portent un message politique de justice sociale et d'égalité. Le retard structurel des outre-mer, constaté par les gouvernements successifs, est une injustice permanente. Les CCAS, véritables thermomètres de l'action sociale, ont une connaissance extrêmement précise des besoins de la population. Ils sont les témoins de ce sentiment compréhensible qui, en l'absence de réponse, risque de se transformer en colère. Prenons garde au risque de « décohésion » sociale. Que l'hexagone soit solidaire est la moindre des choses mais nous sommes également ici pour défendre des politiques d'équité. Obtenir plus quand on a eu moins est la seule voie pour rétablir l'égalité. ”



PATRICK KANNER

SÉNATEUR DU NORD, PRÉSIDENT D'HONNEUR DE L'UNCCAS



11, rue Louise Thuliez - 75019 Paris
Tél. 01 53 19 85 50 - Fax. 01 53 19 85 51
www.unccas.org

Retrouvez-nous sur    

